



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural  
Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
Secrétariat de la CDPENAF  
Tél : 01 60 56 73 00  
Mél : [ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr)

Vaux-le-Pénil, le 24 novembre 2023

## AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Monsieur le Vice-Président,

Le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune d'Esbly, a été arrêté par délibération du conseil communautaire le 28 septembre 2023.

Par courrier, réceptionné le 26 octobre 2023, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) au titre de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme pour la réduction des espaces agricoles, naturels et forestiers.

La commission s'est réunie, le jeudi 23 novembre 2023 pour examiner ce projet, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF à partir de la présentation que vous aviez préalablement communiquée.

Après avoir présenté le projet il a pu répondre aux questions des membres de la commission et apporter des éclairages sur le projet.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur le projet de révision allégée n° 1 du PLU de la commune d'Esbly.***

Conformément à l'article R153-8 du code de l'urbanisme, cet avis est impérativement à joindre au dossier d'enquête publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La cheffe du Service  
Agriculture et Développement Rural  
DDT 77

Juliette DEVILLERS

Monsieur Daniel CHEVALIER  
Vice-Président  
VAL D'EUROPE AGGLOMERATION  
Château de Chessy  
BP 40 Chessy  
77701 Marne-la-Vallée Cedex 4